L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 72 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
VENDREDI, 19 AOUT 1892

PETITES ANNONCES.

DEMANDES

ON demande des jeunes personnes parlant français, pour un travail facile de carton-papier. S'adresser à la grocerie coin Calliope et Magnolia. 17 août—7t

UNE Boîte bête claqée pour porcelaine de Chine ou ver cette à sur remplir un à deux cinq pieds. Dite le prix, l'endroit, où l'on peut voir la boîte. Adresse par lettre à la Boîte No 272 à la Poste.
11 août—1 semaine.

ON demande un homme seul ou avec sa femme; l'homme comme gardien d'immeuble avec 30 mètres la femme pour faire la cuisine si elle le désire. S'adresser à J. H. M. Boulanger P. O., La 3 août—1 m

ON demande à acheter des tableaux à l'huile bronze, vases et objets antiques. S'adresser à Garrison, 194 rue du Canal
27 juillet—1m

ANNONCES JUDICIAIRES

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE du District pour la paroisse d'Orléans—No 38,372—Division D—Dans l'affaire de Carrie M. Montgomery, interdite, Attendu, qu'Edouard Shinkle Porter, de Louisville, Kentucky, curateur de la personne et des biens de Carrie H. Montgomery, interdite, a demandé à cette cour par l'intermédiaire de son agent et fondé de pouvoir reconnu, Mlle Rosalie Lavinia Rogers, antériorité de prendre possession de l'institutor des procédures pour recouvrer et transporter de cet Etat tous les biens, dettes et créances appartenant à la dite interdite. Avis est par le présent donné à qui cela concerne d'avoir à déduire, dans les trois jours qui suivront la première publication de cet avis, les raisons pour lesquelles la demande du dit curateur ne devrait pas être accordée.
Par ordre de la Cour.
Nouvelle-Orléans, 3 août 1892.
RUG. D'HÉRETTE, Député Greffier.
Août—5 12 19 26—sept 2

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Veuve J. Schweitzer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 33,941 — Division D — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par Félix J. Dreyfous, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
10août—10 13 18

Succession de Alimée Frère, femme décédée de J. R. Winchester.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 36,403—Division C—Attendu que Joseph R. Winchester a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Aimée Frère, femme décédée de J. R. Winchester, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux qui peuvent connaître d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
5 août—5 10 13

Succession de Jean P. Schweitzer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 33,492—Division C—Avis est par le présent donné à toutes personnes intéressées à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le deuxième compte provisoire présenté par Abel Dreyfous, exécuteur testamentaire de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour,
A. V. FLOTTE, Greffier.
10 août—10 13 19

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE du district pour la paroisse d'Orléans—Division D—No 36,434—Dans l'affaire de Henry vs Henry et créanciers—Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers du pétitionnaire Louis P. Henry soit convoquée et tenue pardevant L. F. Boucherau, notaire, au son bureau No 95 Passage de la Bourse, en cette ville, le JEUDI, 25ème jour d'août 1892, à 11 heures A. M., dans le but de considérer et de déterminer sur la demande du dit pétitionnaire pour un répit et voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises et que, dans l'intervalle, toutes procédures judiciaires contre la personne du dit débiteur et les propriétés du dit pétitionnaire soient suspendues.
Nlle-Orléans, 9 août 1892.
Signé N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
10 août—3f au 25 août

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE du district pour la paroisse d'Orléans—No 31,922 — Division D — Henry and Brown et leurs créanciers. — Ordre de Cour.—Qu'une réunion des créanciers de la raison commerciale de Henry et Brown et W. G. Henry et Harry T. Brown, les membres individuels soit convoquée pardevant Octave Morel, notaire, dans et pour la paroisse d'Orléans, le JEUDI, 1er septembre 1892, et qu'un avis de ladite réunion soit donné avec l'indication desdite invitation par publication et autre, conformément à la loi; ladite réunion étant convoquée pour fixer le temps, l'endroit, les termes et conditions sur lesquels la propriété cédée par les dits insolvables sera vendue.
Nouvelle-Orléans, 23 juillet 1892.
(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme.
GEO. W. PEARCE, Député Greffier.
28 juil. 2f au 1er sept

C. A. Philippe & Co. vs leurs créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 12,307—Division H—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en sont) pour lesquelles le compte final présenté par l'honorable Ferry, prédécesseur de cette affaire ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour,
A. V. FLOTTE, Greffier.
17août—17 20 26

T. J. McMillan et fils et Thomas J. McMillan individuellement vs leurs créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 34,979—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en sont) pour lesquelles le compte final présenté par Thomas J. McMillan, l'un des créanciers dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
16août—16 20 25

Succession de Pierre G. Monneron.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 31,799—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en sont) pour lesquelles le compte final présenté par Hermann Kable, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour
A. V. FLOTTE, Greffier.
10août—10 13 18

Succession d'Aimée Frère, femme décédée de J. R. Winchester.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 36,403—Division C—Attendu que Joseph R. Winchester a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Aimée Frère, femme décédée de J. R. Winchester, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux qui peuvent connaître d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
5 août—5 10 13

Succession de Jean P. Schweitzer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 33,492—Division C—Avis est par le présent donné à toutes personnes intéressées à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en sont) pour lesquelles le deuxième compte provisoire présenté par Abel Dreyfous, exécuteur testamentaire de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour,
A. V. FLOTTE, Greffier.
10 août—10 13 19

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE du district pour la paroisse d'Orléans—Division D—No 36,434—Dans l'affaire de Henry vs Henry et créanciers—Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers du pétitionnaire Louis P. Henry soit convoquée et tenue pardevant L. F. Boucherau, notaire, au son bureau No 95 Passage de la Bourse, en cette ville, le JEUDI, 25ème jour d'août 1892, à 11 heures A. M., dans le but de considérer et de déterminer sur la demande du dit pétitionnaire pour un répit et voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises et que, dans l'intervalle, toutes procédures judiciaires contre la personne du dit débiteur et les propriétés du dit pétitionnaire soient suspendues.
Nlle-Orléans, 9 août 1892.
Signé N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
10 août—3f au 25 août

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE du district pour la paroisse d'Orléans—No 31,922 — Division D — Henry and Brown et leurs créanciers. — Ordre de Cour.—Qu'une réunion des créanciers de la raison commerciale de Henry et Brown et W. G. Henry et Harry T. Brown, les membres individuels soit convoquée pardevant Octave Morel, notaire, dans et pour la paroisse d'Orléans, le JEUDI, 1er septembre 1892, et qu'un avis de ladite réunion soit donné avec l'indication desdite invitation par publication et autre, conformément à la loi; ladite réunion étant convoquée pour fixer le temps, l'endroit, les termes et conditions sur lesquels la propriété cédée par les dits insolvables sera vendue.
Nouvelle-Orléans, 23 juillet 1892.
(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme.
GEO. W. PEARCE, Député Greffier.
23 juil. 2f au 1er sept

C. A. Philippe & Co. vs leurs créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 12,307—Division H—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en sont) pour lesquelles le compte final présenté par l'honorable Ferry, prédécesseur de cette affaire ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour,
A. V. FLOTTE, Greffier.
17août—17 20 26

T. J. McMillan et fils et Thomas J. McMillan individuellement vs leurs créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 34,979—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en sont) pour lesquelles le compte final présenté par Thomas J. McMillan, l'un des créanciers dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
16août—16 20 25

Succession de Jno. V. Moore.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 36,479—Division A—Attendu que Mme Emma P. Moore a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Jno. V. Moore, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux qui peuvent connaître d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
16 août—16 20 25

Succession de Pierre G. Monneron.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 31,799—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en sont) pour lesquelles le compte final présenté par Hermann Kable, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour
A. V. FLOTTE, Greffier.
10août—10 13 18

Succession d'Aimée Frère, femme décédée de J. R. Winchester.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 36,403—Division C—Attendu que Joseph R. Winchester a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Aimée Frère, femme décédée de J. R. Winchester, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux qui peuvent connaître d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
5 août—5 10 13

Succession de Jean P. Schweitzer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 33,492—Division C—Avis est par le présent donné à toutes personnes intéressées à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en sont) pour lesquelles le deuxième compte provisoire présenté par Abel Dreyfous, exécuteur testamentaire de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour,
A. V. FLOTTE, Greffier.
10 août—10 13 19

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile du District pour la paroisse d'Orléans—Jugement a été rendu en cette cour dans l'affaire ci-dessous intitulée et dans les termes et effets suivants, à savoir:
Inscription de Julius Godelphin Leach—No 36,[illegible]—Division B.
Un jet et les témoignages étant pris en considération, et pour les raisons données dans la décision écrite de la Cour rendue et enregistrée en jour; il est ordonné, adjugé et décrété qu'il y a lieu de prononcer dans cette affaire de droit et décrétant Julius Godelphin Leach a été et est à ces fins habitual d'imbécilité et d'aliénation, et aussi l'opportunité de nommer un curateur à la personne et de ses biens, et décrétant qu'une réunion de famille soit convoquée et tenue pardevant Geo. C. Freret, au père, à l'effet de recommander une personne compétente pour agir et être nommée curateur curatrice de l'interdit dans cette affaire, Julius Godelphin Leach; la dite réunion de famille devant être composée des créanciers et après demandé, et permis de l'interdit dans cette affaire, à savoir: A. H. May, John F. Rogers, Wm Kirven, A. Cazenave, Joseph E. Rault, Charles Ludwig et John W. Leach, et que les frais seront encourus par la succession de l'interdit.
Jugement rendu le 22 mai 1892.
Jugement signé le 30 mai 1892.
(Signé) FELIX P. KING, Juge.
En témoignage de quoi, j'ai mis mon signature et apposé le sceau de la dite cour en la ville de la Nouvelle-Orléans, ce 5ème jour de juillet en l'année de Notre Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-douze.
(Signé) THOS. W. FLOWER, Député-Greffier.
15 juil—3f au 20

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 10 AOUT—CLASSE No 298
Tirage de 4 heures P. M.

72	16	67	62	39	44	75	27	24	4	1 63

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et leur exactitude dans les mains de la Compagnie.
En témoignage vous apposez notre signature.
Le 18 août 1892—4 heures P. M.
J. A. BOUSSUAU.
EDGAR FELIX, Pro tem.
Commissaires.

Les plans de nos tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans toutes les Banques

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

Plus d'Un Quart de Million Distribué.

L. S. L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public, et a franchise a été reconnue comme faisant partie de la présente Constitution d'Etat de 1879, par un vote populaire énorme.

Devant continuer jusqu'au 1er janvier 1893.

Les grands tirages extraordinaires (un tiers semestriellement (Juin et Décembre) et les grandes tirages à numéros simples (un tiers tous les autres dix mois de l'année, et ont tous lieu en public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

Recommandé depuis vingt ans, par l'intégrité de ses tirages et le prompt paiement des lots, attestés ainsi qu'il suit:

Nous désirons, par les présentes, que nos présidents à tous les tirages mensuels et extraordinaires de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, sous ses dommes l'assurance, ont lieu sous la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à en servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous jugeons le bon-mille de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. H. Ewing
Morris Walker
COMMISSAIRES.

Nous sommes aussi Banques et Banquiers pour tout tous les paiements dans les Loteries de l'Etat de la Louisiane, qui seront présentés à nos comptoirs.

M. W. WALMSLEY, Pres. La. Nat. Bank.
P. LANAUX, Pres. State Nat. Bank.
A. BALDWIN, Pres. N. O. Nat. Bank.
CARL KOHN, Pres. Union Nat. Bank.

TIRAGE MENSUEL DE $5.00
—A—
L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,
NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI, 13 SEPT. 1892.

GROS LOT: $75,000

100,000 Numéros dans l'Urne

LISTE DES LOTS

1 Lot de	$75,000, nett	$75,000
1 Lot de	20,000,	20,000
1 Lot de	10,000,	10,000
1 Lot de	5,000,	5,000
2 Lots de	2,500,	5,000
5 Lots de	1,000,	5,000
25 Lots de	300,	7,500
100 Lots de	200,	20,000
200 Lots de	100,	20,000
300 Lots de	50,	15,000
500 Lots de	40,	20,000

PRIX D'APPROXIMATION.

100 Lots de	$100, nett	$10,000
100 Lots de	60,	6,000
100 Lots de	40,	4,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de	$20, nett	$19,980
999 Lots de	20,	19,980
3,434 Lots se monteront à		$265,460

PRIX DU BILLET:

Entier, $5; Deux-Cinquièmes, $2; Un Cinquième, $1; Un Dixième, 50 cents; Un Vingtième, 25 cents.

Prix pour les clubs, 11 billets entiers (ou leur équivalent en fractions pour $50.

TAUX SPECIAUX POUR LES AGENTS
AGENTS DEMANDÉS PARTOUT.

IMPORTANT:
ENVOYEZ L'ARGENT PAR L'EXPRESS A NOS FRAIS,
PAS MOINS DE CINQ PIASTRES,

Sur lesquelles nous paierons tous les frais et nous prenons d'avance les frais d'express sur les BILLETS DE $5 ET LES ENVOIS DE $10 ET PLUS, envoyés à nos correspondants.

Adresse à PAUL CONRAD,
Nouvelle-Orléans, La.

Dessins Dedicaces en photo et faites la signature théâtrale.

La Compagnie ayant passé des lois défendant l'envoi de la mille à vouvre les Loteries, nous nous servons des Compagnies d'Express pour répondre à nos correspondants et pour envoyer les billets de lots.

Les Banques officielles des lots seront envoyées sur demande à tous les agents de localités où chaque tirage en numéro vente, par Express, aux frais du numéro.

ATTENTION.—La présente charte de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui fait partie de la Constitution de l'Etat, et qui, en vertu d'une décision de la Cour Suprême des Etats-Unis, constitue un contrat inviolable entre l'Etat et la Compagnie de Loterie, restera en vigueur JUSQU'EN 1893.

Le tirage ci-dessus est fait et de la LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE voyez que le Billet soit daté à la Nouvelle-Orléans; que le Lot tiré a son numéro sur lui; payable à la Nouvelle-Orléans; que le Billet soit signé par PAUL CONRAD, Président; qu'il soit endossé avec les signatures des Généraux G. T. BEAUREGARD, J. E. EARLY et W. L. CABELL, ayant mission de garantir de quatre Bataillons Nationaux, pour l'intervention de leurs Polices, de payer à l'inquête quel lot présenté à leurs comptoirs.

Il y a trois de quatrièmes inférieures et moitiés, même à vendre sur le marché pour lesquels les Banques reçoivent d'énormes bénéfices, que les acheteurs doivent y faire attention, et se rappeler que le meilleur marché pour les BILLETS DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE et pas d'autres, s'ils veulent le chance du lot entier.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de résidence de vingt-four commerciaux—Sur le No 199 rue Terpsichore.

Hincks & Johnson versus Thomas W. Bethick, interdit.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 34,066—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le DIMANCHE, 27 août 1892, à 11 heures: A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ile Bourbon, borné par les rues Octavia, Pythagore et St Peters, à une distance de cent cinquante pieds de la rue Octavia (ou numéro mesure américaine, trente-deux pieds de face à l'avenue Peters par cent six pieds de profondeur, entre lignes parallèles, étant formé de la plus certaine portion de lot 16 et de la portion adjacente de lot No 17, dans l'Ile No 68, sur le plan original de Rickerville, dressé par M. H. Stimson et W. T. Thompson, voyez, en date du 22 mars 1849 et déposé dans le bureau de J. M. Beard, feu notaire.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
26 juil—26—août 2 9 16 23 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété dans le Sixième District

John Jos. Paquette vs. Mme Janie Kinsbury, femme de Dr Ernest H. Smith et son mari.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 36,154—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le premier District de cette ville, le SAMEDI, 17 septembre 1892, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de cette ville, dans l'Ile Bourbon, borné par les rues Valence, Laurel, Camp et Berdeaux, désignés par les Nos 21 et 22 de une mesure de 140 pieds de face sur la rue Valence, Laurel, Camp et Berdeaux, et mesurant comme suit: les lots Nos 25 et 26 mesurent chacun vingt-neuf pieds de face à la rue Valence sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles et le dite portion du lot No 16 mesure trente pieds de face sur la rue Laurel parallèle et cinquante quatre pieds de distance de la rue Camp, anciennement Live Oak, avec une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes parallèles, lesquelles propriétés ci-dessus ont été acquises par la défenderesse Mme Janie E. Smith par acte de vente du 11 février 1884, et, d'après un acte passé pardevant Jos D Taylor, notaire le 21 mars 1891. (Titre enregistré au bureau des Hypothèques dans le Livre 137, folio 486.)
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
15 août—15 17 22 29—sept 5 12 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée connue comme le No 449 rue St-Charles, entre la rue Polymnie et le Felicity Road.

Thomas Pickles versus Octave A. Fairex.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 36,038—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi délivré par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 27 août 1892, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ile No 74, borné par les rues St-Charles, Carondelet, Polymnie et le Felicity Road; le dit lot étant désigné par le No 11 sur un plan officiel dûment déposé au bureau du shérif de cette Paroisse et mesurant trente pieds de face à la rue St Charles sur une profondeur de cent vingt-neuf pieds du côté de la rue Carondelet et cent trente pieds de face à la rue Polymnie et cent vingt-neuf pieds de profondeur, entre lignes parallèles, de cent vingt-neuf pieds neuf pouces et quatre lignes du côté du Felicity Road; le dit lot étant désigné par le No 8 de l'Ile No 68 sur un plan du faubourg Annonciation.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
26 juil—26—août 2 9 16 23 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété dans le Sixième District

John Jos. Paquette vs. Mme Janie Kinsbury, femme du Dr Ernest H. Smith et son mari.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 36,154—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le premier District de cette ville, le SAMEDI, 17 septembre 1892, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de cette ville, dans l'Ile Bourbon, borné par les rues Valence, Laurel, Camp et Berdeaux, désignés par les Nos 21 et 22 de une mesure de 140 pieds de face sur la rue Valence, Laurel, Camp et Berdeaux, et mesurant comme suit: les lots Nos 25 et 26 mesurent chacun vingt-neuf pieds de face à la rue Valence sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles et le dite portion du lot No 16 mesure trente pieds de face sur la rue Laurel parallèle et cinquante quatre pieds de distance de la rue Camp, anciennement Live Oak, avec une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes parallèles, lesquelles propriétés ci-dessus ont été acquises par la défenderesse Mme Janie E. Smith par acte de vente du 11 février 1884, et, d'après un acte passé pardevant Jos D Taylor, notaire le 21 mars 1891. (Titre enregistré au bureau des Hypothèques dans le Livre 137, folio 486.)
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
15 août—15 17 22 29—sept 5 12 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée connue comme le No 449 rue St-Charles, entre la rue Polymnie et le Felicity Road.

Thomas Pickles versus Octave A. Fairex.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 36,038—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi délivré par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 27 août 1892, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ile Bourbon, borné par les rues Octavia, Pythagore et St Peters, à une distance de cent cinquante pieds de la rue Octavia (ou numéro mesure américaine, trente-deux pieds de face à l'avenue Peters par cent six pieds de profondeur, entre lignes parallèles, étant formé de la plus certaine portion de lot 16 et de la portion adjacente de lot No 17, dans l'Ile No 68, sur le plan original de Rickerville, dressé par M. H. Stimson et W. T. Thompson, voyez, en date du 22 mars 1849 et déposé dans le bureau de J. M. Beard, feu notaire.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
8 août—8 15 22 29—sept 5 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur du Troisième District

Flower & King vs. Wm Batts.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 36,092—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 20 août 1892, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Deux terrains ensemble avec tous les droits, passages, privilèges et appartenances, situés dans le 3e District de cette ville, dans le carré d'Ibel No 54, borné par les rues Peters, Dufourcade, Flood et Andry, lesquels terrains sont désignés par les Nos 13 et 14 et mesurent chacun trente deux pieds de façade sur Flood, sur une profondeur chacun de deux cent trente-six pieds entre lignes parallèles.

2° Quatre terrains ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, passages, privilèges et avantages qui y appartiennent, ou qui en quelque sorte en font partie, situés dans les même district et carré d'Ibel. Lesdits terrains sont désignés par les Nos 15, 16, 17 et 18, et mesurent, chacun, trente-deux pieds de façade à la rue Flood sur les profondeurs ci-dessus indiquées: les terrains 16 et 16 chacun deux cent trente un pieds, le terrain 17, cent soixante-cinq pieds et le terrain 18 cent trente-six pieds.

Les dites propriétés appartiennent au défendeur, en vertu d'un jugement rendu par la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, le 23 janvier 1887, dans l'affaire de succession de Mme Marie Alice Trémé, épouse de Wm Batts, No 20,321, du dernier de ladite cour et enregistré au bureau des annotations, livre No 194 page 584.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
18 juil—18 25—août 1 8 15 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du Shérif de propriété de valeur améliorée, formant le coin Sud-Ouest de l'avenue St-Charles et de la rue Euterpe.

Abel Dreyfous, exécuteur testamentaire, vs Henry Korn.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 36,965—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 20 août 1892, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une moitié indivise de la masse de "Standard" en Batons appelé le Saint John situé sur une moitié indivise de tout ce portée de ses machines, mécaniques, canots, chaîres, cables, cordages, machines, cabines et toutes autres dépendances y appartenant; le dit Batons étant actuellement enregistré dans le Port de Shiloh-Church, Mississippi, et mesure Trois Cents quatre-vingt cent 380/100 tonneaux en 1 pon; rien.
Et ce moment à Algar, sur la rive droite du Mississippi.
Saisi dans l'affaire ci-dessus. Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
18 juil—18 25—août 1, 8, 15, 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée, formant le coin Sud-Ouest de l'avenue St-Charles et de la rue Euterpe.

Abel Dreyfous, exécuteur testamentaire, vs Henry Korn.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 36,965—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 20 août 1892, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'île bornée par les rues Union, Bons Enfants (maintenant St-Claude) Bagatelle (maintenant Bourbon) et Romparts, adjacente les uns aux autres, formant l'angle du coin des rues Union et Bons-Enfants (maintenant St-Claude) mesurant soixante-neuf pieds cinq pouces de côté à la rue Union, sur soixante-trois pieds six pouces de profondeur et face à la rue Bons Enfants (maintenant St-Claude) et l'autre lot mesurant cinquante huit pieds quatre pouces de face à la rue Union, sur une profondeur de soixante-trois pieds six pouces de profondeur et face à la rue Bons Enfants (maintenant St-Claude).
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
15 août—15 22 29—sept 5 12 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété du quatrième district.

Alphonse Bandeau vs Michael Stephen Pendergast.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 36,181—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Ville, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 20 août 1892, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tout ce qui y appartient, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ile bornée par l'avenue St-Charles, les rues Euterpe, Carondelet et Poydras, et mesurant à savoir: un des côtés bas désigné par le numéro quatre sur un plan dressé par L. H. Pilié, le 12 février 1844, déposé comme plan notoire dans à l'étude de A. Chapuzet, notaire, trente-sept pieds, dix pouces et deux lignes de face à l'avenue St-Charles sur une profondeur de cent vingt pieds, dix pouces et deux lignes, formant le côté des dites deux rues, et les autres deux lots, désignés par les lettres C. et D., sur une esquisse faite par J. A. D'Hémécourt le 12 mai 1869, annexée à un acte mention